



www.great-aria.ch

**FACH
VERBAND
SUCHT**

www.fachverbandsucht.ch

Zürich / Yverdon-les-Bains, 2 mars 2006

Communiqué de presse

Rapprochement des organisations professionnelles des dépendances **La politique des dépendances surmonte le Röstigraben**

Afin de développer une politique des addictions cohérente au niveau national, les associations professionnelles du domaine ont réuni leur vision dans une déclaration commune qui sera présentée au public le 3 mars 2006. Afin de symboliser ce rapprochement entre les deux régions linguistiques, souvent considérées à tort comme opposées sur la politique drogue, des röstis seront proposés à la population sur la place fédérale.

Aujourd'hui, vendredi 3 mars 2006, les organisations professionnelles du domaine des dépendances des deux principales régions linguistiques suisses présentent une déclaration commune qui définit leur vision d'une politique efficace et humaine de gestion des problèmes d'addiction en Suisse. Le Fachverband Sucht et le GREAT (Groupement Romand d'Etudes sur l'Alcoolisme et les Toxicomanies) veulent souligner avec ce document que pour le réseau professionnel „dépendances“, représenté dans ces deux associations, il n'existe pas de Röstigraben dans la conception d'une politique cohérente en matière de drogues et de dépendances. Cette déclaration sert également de plate-forme pour le développement d'actions communes au niveau fédéral pour une meilleure prise en compte du point de vue des professionnels dans la société et la législation fédérale.

Les professionnels demandent une politique des addictions qui respecte l'individu et qui reconnaisse la responsabilité de la société dans son ensemble face à ces questions. Les mesures doivent être orientées en s'appuyant sur des connaissances objectives et sur une efficacité démontrée par l'évaluation et la recherche.

Le GREAT et le Fachverband Sucht soutiennent donc

- **l'ancrage législatif de la politique des quatre piliers:** Les deux organisations professionnelles soutiennent l'ancrage législatif de la politique des quatre piliers, contenu dans le projet de révision partielle de la Lstup sur laquelle les chambres fédérales devront se prononcer cette année. La politique des quatre piliers a remporté de nombreux succès qui sont reconnus chez les professionnels en Suisse et à l'étranger. Elle doit maintenant trouver une assise dans la loi pour poursuivre le travail entrepris ces quinze dernières années et qui a récolté des résultats probants, tant au niveau social, sanitaire, que sécuritaire.
- **une meilleure collaboration entre les cantons et la Confédération:** Les cantons sur lesquels repose l'essentiel de la politique drogues doivent travailler entre eux de manière étroite afin d'offrir un cadre cohérent aux personnes concernées, qui ne font guère de cas des frontières cantonales.

La complexité des problèmes d'addiction demande un investissement important de la Confédération pour en assurer la coordination et le développement.

- **la mise en place d'un cadre de référence général sur les addictions. Cette vision nationale doit intégrer les usages, comme développé dans « cube psychoaktiv.ch » (Würfelmodell), mais aussi l'ensemble des substances et comportements:** Les différentes substances ou comportements ont des caractéristiques propres qu'il faut prendre en compte. Cependant, celles-ci ont souvent occulté les similitudes et sous-estimé les usages différenciés qui peuvent être faits des mêmes produits. La proposition du modèle du « cube psychoaktiv.ch » de la Commission fédérale pour les questions liées aux drogues propose un cadre qui permet de réconcilier ces dimensions en redonnant une importance au type de consommation. Le GREAT et le Fachverband Sucht soutiennent la nouvelle direction donnée par ce modèle et prônent son développement, afin que ce modèle théorique permette la mise en place d'une politique novatrice dans le domaine des addictions.
- **le passage d'une politique des drogues illégales à une politique des addictions, qui se traduise également à l'échelon institutionnel: La différenciation entre substances légales et illégales n'est plus pertinente dans la réalité, où les polyconsommations tendent à devenir la norme.** Il est donc important d'envisager tous les problèmes d'addictions dans un cadre institutionnel qui englobe toutes les problématiques d'addictions et qui réponde aux besoins actuels du terrain et de protection de la jeunesse. Ce cadre global doit aussi intégrer les addictions sans substances, tels que le jeu pathologique ou la cyberdépendance.
- **une harmonisation des législations concernées pour toutes les substances et comportements par la Confédération:** La prévention des addictions ne se limite pas à une régulation seule des substances ou comportements eux-mêmes, mais s'étend de manière transversale à d'autres politiques publiques, dans lesquelles il convient de tenir compte de ces problématiques. C'est le cas par exemple pour la politique de la famille, de la jeunesse, ou encore du sport.
- **la création d'un Observatoire national des addictions qui puisse suivre le développement des substances, comportements et des modes de consommation:** La Suisse doit se doter d'instruments efficaces pour suivre l'évolution des usages et des comportements problématiques. C'est seulement par la mise en oeuvre de telles mesures qu'il sera possible de réagir rapidement aux modifications du marché de la drogue et des comportements de consommation qui lui sont associés.
- **le rattachement de la Suisse à l'Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies:** La Suisse doit s'ouvrir aux expériences d'autres pays et comparer ses résultats avec les pays environnants afin de continuer à développer son action de prévention des addictions. Dans ce sens, il est indispensable qu'elle rejoigne l'Observatoire, qui compte déjà une trentaine de membres en Europe (membres et non-membres de l'UE).

Pour toutes informations complémentaires, prière de contacter :

Jean-Félix Savary
Secrétaire général du GREAT

Mail jf.savary@great-aria.ch
Tel. 079 345 73 19

Markus Theunert
Generalsekretär Fachverband Sucht

Mail theunert@fachverbandsucht.ch
Tel. 079 238 85 12